

**SUR LE  
TERRAIN**



**Crise de l'agriculture :  
10 propositions.**



Janvier 2024

Travail parlementaire

Propositions coordonnées par Jean-Claude Tissot (sénateur de la Loire), Franck Montaugé (sénateur du Gers) et Victorin Lurel (sénateur de la Guadeloupe).

# Introduction

Depuis plusieurs jours, la France et l'Europe sont secouées par la manifestation d'une colère profonde du monde agricole, colère qui trouve ses origines dans une crise structurelle appelant à des réformes d'ampleur.

À l'approche des élections européennes et dans un contexte politique très difficile pour le Gouvernement, cette crise est instrumentalisée par certains qui y voient l'opportunité de faire de la démagogie en avançant trop souvent des causes fallacieuses.

**Les sénateurs du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain (SER) appellent fermement à ne pas se tromper de diagnostic !** Cette explosion de la colère agricole n'est pas une surprise et il est plus que jamais nécessaire de rappeler que la sonnette d'alarme est tirée depuis de nombreuses années.

Cette crise est avant tout économique et commerciale à l'heure où les géants de l'industrie et de la distribution agroalimentaires mènent une guerre des prix toujours plus forte dont les premiers perdants sont toujours les agriculteurs.

Le pacte vert européen, le verdissement de la PAC ou les normes environnementales ne sont pas imputables aux difficultés majeures des agriculteurs.

Or, les annonces faites par le Premier ministre le 26 janvier peuvent, à ce titre, nous inquiéter. Comme nous le craignons, le « choc de simplification » annoncé se concentre quasiment exclusivement sur les questions environnementales. Tout se déroulera par voie réglementaire, ce qui nécessite des éclaircissements et surtout de réelles concertations avec l'ensemble des parties prenantes. Une fois de plus, le Parlement sera privé de débats.

À l'heure de la crise climatique qui nous frappe, la préservation de notre environnement et de notre santé ne doivent pas être sacrifiées sur l'autel du libéralisme économique.

En somme, ces annonces nous laissent sur notre faim et une grande partie du monde agricole partage ce diagnostic. Le Gouvernement manque une nouvelle fois d'une vision d'ensemble et d'un projet mobilisateur fondé sur la triple performance « économique, sociale et environnementale » d'une agriculture s'inscrivant pleinement dans la transition écologique. Il répond au coup par coup, tentant tant bien que mal de mettre sous le tapis l'échec cuisant de certaines de ses propositions, à l'instar du gaz non routier (GNR) ou des relations commerciales.

**Pour leur part, les sénateurs SER militent ainsi depuis des années en faveur d'une véritable transition de notre modèle agricole vers davantage de durabilité et de reconnaissance du travail rendu, conditions indispensables pour offrir des perspectives à nos agriculteurs et réveiller les vocations à l'heure où la moitié des agriculteurs partira à la retraite dans les dix ans.**

**813 000**

> nombre de personnes travaillant dans l'agriculture en 2020

**416 436**

> nombre d'exploitations en activité en 2020

> une baisse de 75% en 50 ans

La guerre en Ukraine rappelle la nécessité de reconquérir notre appareil de production pour s'assurer de notre souveraineté alimentaire. Pour autant, nous devons préserver et valoriser la qualité de l'agriculture française pour aller vers le mieux-disant et non l'abaissement des normes.

Une réflexion en profondeur doit être menée dans ce sens. Les sénateurs SER craignent qu'une énième loi agricole – au calendrier sans cesse

reporté - n'apporte aucune solution durable à la crise profonde de notre agriculture et s'apparente plutôt à un pansement sur une jambe de bois.

**C'est pourquoi, il faut continuer à s'engager dans la voie de l'agroécologie, valoriser et rémunérer l'ensemble des services (économiques, sociaux, environnementaux ou d'intérêt général territorial) rendus par nos agriculteurs.**

**Les sénateurs SER appellent aujourd'hui au lancement de nombreux chantiers pour apporter une réponse durable et crédible à la hauteur des attentes du monde agricole et en phase avec les attentes sociétales.**

# 10 PROPOSITIONS POUR RÉPONDRE À LA CRISE AGRICOLE

## 1. CRÉER UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES REVENUS AGRICOLES ET LES RELATIONS COMMERCIALES AGROALIMENTAIRES.

Le 24 janvier 2024, nous avons demandé la constitution d'une commission d'enquête sénatoriale sur la question des revenus agricoles et des relations commerciales agroalimentaires. Les agriculteurs ne peuvent plus être les victimes collatérales de la guerre des prix que se livrent les industriels et la grande distribution.

Il est temps qu'un diagnostic clair, précis et transparent soit posé sur les pratiques de certains opérateurs économiques, afin de mettre fin à un système qui tue à petit feu notre agriculture.

1 620 €

> revenu mensuel brut moyen d'un agriculteur non salarié

> revenus instables et très hétérogènes selon les territoires et les cultures

## 2. APPLIQUER STRICTEMENT LES LOIS EGALIM ET RENFORCER LES SANCTIONS

### EGALIM : 3 textes - 0 résultat

> 2018 / EGALIM 1 : Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous

> 2021 / EGALIM 2 : Loi visant à protéger la rémunération des agriculteurs

> 2023 / EGALIM 3 : Loi visant à rééquilibrer les relations commerciales entre les fournisseurs de l'agroalimentaire et la grande distribution

Nous demandons l'application stricte et le renforcement des lois EGALIM, notamment sur la base des conclusions de la commission d'enquête, qui devra être portée au niveau national mais également européen.

Le rééquilibrage des relations commerciales tout au long de la chaîne agroalimentaire doit être la priorité si nous voulons vraiment parvenir à une juste reconnaissance du travail. Il faut des prix justes et des revenus décents pour les agriculteurs ;

### 3. RÉCIPROCITÉ DES NORMES

Nous voulons la mise en place immédiate des clauses miroirs au niveau européen.

La réciprocité des normes – économiques, sanitaires, environnementales et sociales – doit être effective au sein de l'UE et prévaloir dans tous les accords commerciaux internationaux.

La concurrence déloyale que subit aujourd'hui notre agriculture est inacceptable et nous devons y mettre un terme immédiatement.

Nous devons promouvoir l'offre d'une alimentation saine et de qualité à nos concitoyens, tout en nous assurant que nos importations sont produites dans des conditions sociales acceptables et humainement décentes.

La mise en place de ces clauses devra nécessairement s'accompagner d'un renforcement de la qualité et de la quantité des contrôles aux frontières.

Préserver notre souveraineté alimentaire de façon durable doit être une priorité

### 4. MORATOIRE SUR LES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE EN COURS DE NÉGOCIATION



**SOUTIEN AUX  
AGRICULTEURS**

**POUR UN JUSTE ÉCHANGE**

La France doit **dire non**  
à l'accord commercial  
avec le Mercosur

 Le Parti  
socialiste

Campagne du Parti socialiste / janvier 2024

Il faut instaurer un moratoire sur l'ensemble des accords de libre-échange en cours de négociation pour mettre en place un protectionnisme écologique et social pour notre agriculture.

Comme le Parlement français a pu l'exprimer dans de récents votes, la France doit refuser tout accord avec le Mercosur dans les conditions actuelles.

Un tel accord serait une véritable provocation eu égard aux accords de Paris, tout en constituant une distorsion de concurrence majeure pour notre économie. Nous militons également pour que tous les accords commerciaux de cette ampleur soient désormais soumis à la validation du Parlement.

## 5. UNE GRANDE LOI FONCIÈRE

Il faut une grande loi foncière.

Il n'y aura pas de renouvellement des générations et d'avenir pour notre agriculture si nous ne mettons pas un terme immédiat à la spéculation foncière et au phénomène de concentration excessive des terres.

En 25 ans, le prix des terres agricoles a doublé et la taille moyenne des exploitations a augmenté de 30%. Dans le même temps, 50% des chefs d'exploitation à la retraite dans les 10 ans.

La France ne pourra pas faire l'économie d'une grande loi foncière qui devra offrir régulation, préservation de notre potentiel productif et espoir aux futures générations avec des prix décents.

Il faut renforcer le contrôle des structures et se doter de nouveaux outils pour recenser précisément les transactions qui ont lieu sur notre territoire et mettre fin à une certaine opacité et à de nombreuses dérives. Par ailleurs, l'agro-énergie, source complémentaire de revenus, ne doit pas se faire au détriment de la fonction nourricière première de l'agriculture.

69

> surface moyenne, en hectares, d'une exploitation agricole contre 57 en 2010 et 43 en 2000

## 6. UNE GRANDE LOI AGROÉCOLOGIQUE

Dans la continuité de la loi d'avenir agricole de 2014 portée par Stéphane Le Foll et qui a posé les bases de l'agroécologie, nous devons désormais entamer un second acte.

L'agriculture doit s'adapter aux conséquences du changement climatique sous peine de disparaître.

Toutefois, il faut accompagner cette transition pour ne pas laisser les agriculteurs français au bord du chemin, sacrifier notre souveraineté alimentaire et se rendre dépendants de nos importations agro-alimentaires.

Des moyens financiers majeurs doivent être consentis pour accompagner financièrement, dans la durée, cette transition.

Un changement en profondeur de nos politiques agricoles est inéluctable. A l'instar de ce qui est nécessaire pour la viticulture française, il faut accompagner toutes les filières dans leurs stratégies de transitions économiques, agroécologiques et sociétales.

Ce projet agroécologique devra renforcer la capacité de nos exploitations à s'adapter et être résilientes face à la multiplication des aléas climatiques, économiques et sanitaires.

### Des élus engagés aux côtés des agriculteurs

**6 avril 2016** : vote d'une proposition de résolution visant à encourager le développement d'outils de gestion de l'aléa économique en agriculture.

**30 juin 2016** : vote d'une proposition de loi visant à mettre en place des outils de gestion des risques en agriculture.

**2019** : mission d'information relative à la gestion des risques naturels et à l'évolution de nos régimes d'indemnisation.

# 7. RECONNAÎTRE LES SERVICES RENDUS PAR NOS AGRICULTEURS

Nous voulons accélérer la reconnaissance et la valorisation des services rendus par notre agriculture.

Nous portons ce sujet crucial depuis des années, à chaque débat. Il s'est traduit par certaines victoires, comme la reconnaissance des paiements pour services environnementaux dans notre législation, mais il doit être poursuivi et amplifié.

Il s'agit de valoriser les externalités positives de l'agriculture, c'est-à-dire les effets positifs sur les écosystèmes pouvant être engendrés par des modes de production ou des pratiques agricoles adaptés.

Nous devons sortir de la seule logique de compensation des surcoûts ou des manques à gagner qui domine actuellement dans les politiques agricoles, pour encourager, en les rémunérant dans la durée, les éléments de biodiversité et les pratiques qui permettent d'améliorer la santé et l'efficacité agronomique, climatique et environnementale des écosystèmes (stockage du carbone, préservation de la qualité et de la ressource en eau, protection du paysage et de la biodiversité...).

## Des élus engagés aux côtés des agriculteurs

**12 décembre 2018** : inscription à l'ordre du jour du Sénat d'une PPR en faveur de la création de paiements pour services environnementaux rendus par les agriculteurs

**2021 - loi « Climat et résilience »** : adoption d'un amendement consacrant la reconnaissance des Paiements pour services environnementaux dans l'article liminaire du code rural.

# 8. SIMPLIFIER LES NORMES

Il est nécessaire de simplifier les normes administratives sans renier nos engagements en matière environnementale.

Le monde agricole se plaint des lourdeurs administratives, parfois à juste titre.

Des évolutions et des simplifications doivent être apportées mais en aucun cas, elles ne doivent se faire sur le seul autel de la moins-disance et de l'abandon de nos engagements nationaux et internationaux en matière de lutte contre le changement climatique et sanitaire.

À ce titre, la question de l'eau en agriculture est centrale et occupe de nombreux débats.

Le Sénat doit se saisir au plus vite des conclusions du rapport de la mission d'information socialiste sur la gestion durable de l'eau « L'urgence d'agir pour nos usages, nos territoires et notre environnement »

Nous devons préserver la ressource en qualité comme en quantité, tout en limitant les conflits d'usage et s'assurer d'une gestion partagée et concertée de ce bien commun.

## Des élus engagés aux côtés des agriculteurs

**2023** : mission d'information pour une politique de l'eau ambitieuse, responsable et durable.

## 9. RÉFORMER LA PAC ?

Nous ne refusons pas de nous interroger sur une réforme en profondeur les modalités d'attribution des aides de la PAC.

Les sénateurs SER ont toujours milité pour la préservation d'une PAC forte et surtout commune.

Toutefois, la France, par la voie de son Gouvernement actuel, a fait le choix d'un Plan stratégique national a minima sur les enjeux environnementaux et la transition de notre agriculture.

Nous devons tout remettre à plat et orienter bien davantage nos aides publiques – qu'elles soient nationales ou européennes - vers le soutien à une agriculture durable, à taille humaine et rémunératrice. Il sera parallèlement indispensable de maintenir des mécanismes de compensation des handicaps naturels et géographiques ainsi que des aides spécifiques à certaines productions.

9,5

> milliards d'euros accordés à l'agriculture française par l'Union européenne

## 10. RECONNAÎTRE LES SOLS VIVANTS

Reconnaitre les sols vivants comme patrimoine commun de la Nation et donner des outils aux agriculteurs pour en préserver la qualité et leur potentiel productif.

Les sols sont les grands oubliés de notre arsenal juridique et ne bénéficient pas d'une législation propre malgré l'ensemble des services écosystémiques qu'ils rendent (biodiversité, cycle de l'eau, captation du carbone, production alimentaire, paysage...).

À l'heure des bouleversements climatiques que nous connaissons et de la dégradation qu'ils subissent du fait de certaines activités humaines intensives, les sols doivent plus que jamais être préservés.

3,67

> kg de pesticides ont été consommés en moyenne par hectare en 2021 en France

RENDEZ-VOUS

Le 15 février 2024, le Sénat examine la proposition de loi des sénateurs Socialistes, Écologistes et Républicains visant à préserver les sols vivants.

# 10 PROPOSITIONS EN BREF

- 1- Constituer une commission d'enquête sénatoriale sur la question des revenus agricoles et des relations commerciales agroalimentaires.
- 2- Appliquer strictement et renforcer les lois EGALIM.
- 3- Mettre en place immédiatement des clauses miroirs au niveau européen.
- 4- Instaurer un moratoire sur l'ensemble des accords de libre-échange en cours de négociation.
- 5- Débattre d'une grande loi foncière.
- 6- Débattre d'une grande loi agroécologique.
- 7- Accélérer la reconnaissance et la valorisation des services rendus par notre agriculture.
- 8- Mettre en place des simplifications administratives sans renier nos engagements en matière environnementale.
- 9- S'interroger sur une réforme en profondeur les modalités d'attribution des aides de la PAC.
- 10- Reconnaître les sols vivants au patrimoine commun de la Nation.



# **Crise de l'agriculture : 10 propositions**

